

CHARTRE QUALITE
de la formation professionnelle non-qualifiante et non-diplômante
de l'organisme de formation GRAINE PACA
Années 2017-2018

Le GRAINE PACA atteste sa conformité aux critères qualité énoncés par l'article R6316-1 du Code du travail rappelés ci-dessous :

1. L'identification précise des objectifs de la prestation et son adaptation au public accompagné ;
2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics des bénéficiaires ;
3. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de prestation ;
4. La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés de la prestation;
5. Les conditions d'information du public sur l'offre de service, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
6. La prise en compte des appréciations rendues par les bénéficiaires de la prestation.

Il atteste en outre respecter les dispositions des articles L.6352-3 à L.6352-5, L.6353-1, L.6353-8 et L.6353-9 du Code du travail applicables à la réalisation de bilan de compétences.

Dans le cadre général défini ci-dessus, le GRAINE PACA apporte une vigilance toute particulière aux éléments qui suivent.

Démarche

Le GRAINE PACA s'engage à :

- Mettre en place des formations avec **au minimum 70% des heures attestées sous forme d'entretiens en face à face**. La durée du face à face pédagogique sera portée sur les attestations de présence.
- Conduire une évaluation de chaque candidat afin de vérifier ses aptitudes, pré-requis, motivations et/ou capacités techniques à suivre une formation dans le domaine visé.
- Mettre en place, tout au long du parcours de formation, des séances d'évaluation afin de veiller à la cohérence du parcours, de mesurer et de suivre l'évolution des acquis et leur transfert en situation professionnelle.
- Organiser la formation dans des conditions matérielles optimales en termes d'hygiène et de sécurité, de lieu, de salle et de ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires. Pour toute formation technique, les équipements et outils utilisés doivent être en nombre suffisant par stagiaire et être adaptés en permanence aux évolutions technologiques du domaine concerné.
- Faire appel à des intervenants techniquement qualifiés justifiant d'une expérience professionnelle confirmée de formateur.
- Organiser les modalités d'évaluation des connaissances et s'assurer des capacités acquises.
- Veiller à l'adéquation des contenus pédagogiques avec les objectifs de la formation.
- Etudier les causes des échecs, abandons, absences et en produire un bilan analytique.
- Evaluer la satisfaction des apprenants et mesurer l'atteinte des objectifs fixés (tout type de public), à l'issue de la formation.

Equipe

Le GRAINE PACA s'engage à :

- Assurer **en permanence un accueil physique et téléphonique** (par une personne en mesure de renseigner le bénéficiaire) au siège.

GRAINE PACA

Domaine du Petit Arbois - Le Marconi

Avenue Louis Philibert - 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 09 72 13 37 85 - gpaca@grainepaca.org - www.grainepaca.org

- Mobiliser ses moyens, se structurer et organiser ses fonctions pour garantir le service attendu :
 - Fonctions administratives et financières (direction et encadrement interne, relations avec les donneurs d'ordre, comptabilité, communication interne et externe...)
 - Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs)
 - Fonctions d'accueil, de suivi et d'encadrement des apprenants (réfèrent)

Déontologie

Le GRAINE PACA s'engage à :

- Appliquer les **règles déontologiques** définies dans les textes législatifs et réglementaires relatifs au bilan de compétences.
- Remettre à la fin du bilan, au seul bénéficiaire, un **document de synthèse** conforme aux textes législatifs et réglementaires.
- En cas de non-respect à ses obligations, honorer les demandes de remboursement en tout ou partie des financements accordés ou suspension des versements dans l'attente d'une régularisation de la situation constatée dans l'entreprise

Local

Le GRAINE PACA s'engage à disposer de moyens matériels adaptés à la formation et au public avec :

- Des locaux, adéquats et suffisants.
- Des équipements adaptés aux domaines des formations et au nombre de apprenants.
- Des ressources documentaires accessibles.

Communication

Le GRAINE PACA s'engage à informer clairement et complètement sur ses actions de formation selon la réglementation en vigueur.

GRAINE PACA

Domaine du Petit Arbois - Le Marconi

Avenue Louis Philibert - 13100 Aix-en-Provence

Tél. : 09 72 13 37 85 - gpaca@grainepaca.org - www.grainepaca.org